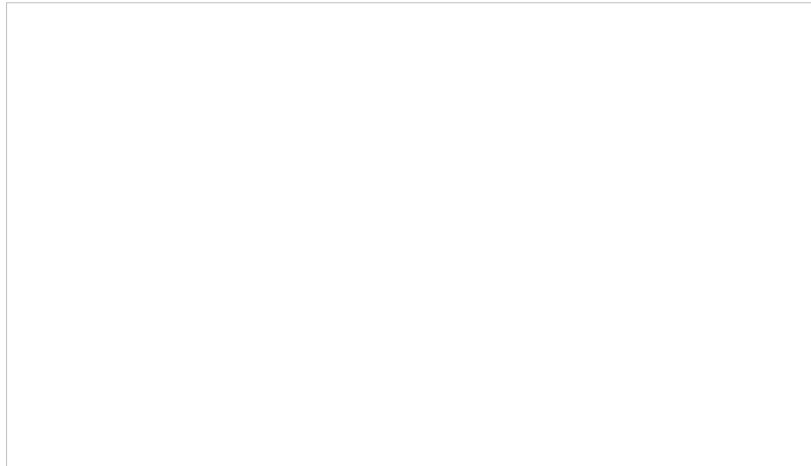


Contrôles renforcés des GAEC-en

15/11/2018



Actus Agricoles

Un contrôle régulier des Gaec a été mis en place à partir de cette année 2018. Une instruction technique en précise les modalités. Pour lancer le dispositif, chaque groupement doit remplir un questionnaire « suivi de conformité ».

Un article signé Alexandra BONNE, juriste au cabinet TERRÉSA, membre d'AGIRAGRI

LIRE ICI L'ARTICLE PARU SUR TERRE-NET